

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET
RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 AU 23 MAI 2008**

**REFERENTIEL DES METIERS EXERCES PAR LES AGRONOMES FORMES A LA FACULTE DES
SCIENCES AGRONOMIQUES AU SERVICE DES ACTEURS DE LA FORMATION AGRICOLE ET
RURALE DU BENIN**

Contribution de monsieur H. DEDEHOUANOU, Professeur Assistant à la FSA/UAC¹

1) Introduction

Le référentiel des métiers/fonctions exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) est un outil devant stimuler le dialogue entre les acteurs de la formation agricole et rurale à un niveau universitaire. Plus qu'un document d'étude du marché d'emplois potentiels des produits de l'institution, ce répertoire de métiers/fonctions servira à mettre en relation l'institution de formation qu'est la FSA d'une part, et les acteurs représentant les divers métiers exercés par lesdits ingénieurs d'autre part.

La formation des Ingénieurs Agronomes à la faculté a connu des péripéties dont deux temps forts :

- la période de la décennie 1970 à 1986 au cours de laquelle tous les Ingénieurs formés étaient systématiquement recrutés dans le secteur public, exceptés ceux qui opéraient le choix d'exercer dans d'autres secteurs ; et,
- la période de 1986 à la date de l'enquête en 2005 au cours de laquelle les Ingénieurs Agronomes devraient s'insérer professionnellement en comptant sur leurs propres aptitudes.

La longue période de vingt années de 1986 à 2005 correspond à la période des errements sur le plan des formations données. Plusieurs réformes ont eu lieu pour permettre au dispositif de formation agricole et rurale au niveau universitaire de s'adapter au marché de l'emploi. Cependant, doit-on admettre que ces réformes n'étaient pas réellement guidées par une évaluation des besoins du marché d'emplois. Les réflexions à l'interne dans l'institution de formation ont motivé certaines des réformes. Les échos des critiques formulées par les secteurs utilisateurs ont aussi motivé d'autres réformes. Il était temps, néanmoins, qu'une étude du marché proprement dite inspire les réformes à venir. C'est donc ce qui explique l'appui accordé par le Projet d'Appui à la Formation des Programmes d'Enseignement Supérieur (PAFPES) de la coopération Française à la réalisation du référentiel des métiers/fonctions exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la faculté.

Afin de rendre compte des informations combien édifiantes pour les acteurs des formations agricoles et rurales du niveau universitaire contenues dans le référentiel des métiers, la présente communication est structurée comme ci-dessous annoncée.

La section suivante porte sur la démarche utilisée pour la réalisation dudit référentiel. La troisième section aborde l'analyse de la situation professionnelle des Ingénieurs Agronomes formés à la FSA, alors que la quatrième section donne la conclusion générale pour la communication.

2) Démarché utilisée pour la réalisation du référentiel des métiers/fonctions

¹ Dr DEDEHOUANOU Houinsou est responsable du sous comité chargé des stages en entreprise au sein de l'institution. Il remercie particulièrement le Dr TOSSOU Rigobert qui a apporté une touche particulière à la correction du premier rapport d'enquête sur le référentiel des métiers exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la faculté. Il remercie ensuite l'équipe décanale pour tout son soutien. Il remercie tout le personnel administratif de la FSA et les enseignants qui ont participé à l'enquête de terrain. Il n'oublie pas l'équipe d'agents qui ont procédé à la saisie et au dépouillement des fiches d'enquêtes. Il remercie surtout M. BOSIO Jean-Luc du CNEARC qui a apporté son soutien aux premières réflexions sur le référentiel des métiers. Il admet que les idées avancées dans la communication sont les siennes.

La réalisation du référentiel des métiers/fonctions exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA a été inspirée par la mission d'information sur l'expérience et l'expertise des Ecoles Nationales Supérieures d'Agronomie de Montpellier, de Rennes, et de Paris en France dans le domaine de la gestion des stages en entreprise et l'observatoire de l'emploi conduite du 25 avril au 8 mai 2004. Cette mission a permis entre autres de comprendre les systèmes de stage en entreprise en cours dans les écoles visitées et les réformes afférentes dans le contexte actuel de rareté d'emplois. Les leçons innombrables tirées de ces expériences ont également permis d'élaborer un projet de réalisation du référentiel des métiers/fonctions exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la faculté².

Pour parvenir à ce référentiel, une fiche d'enquête a été élaborée et adressée à environ sept cents étudiants formés à la faculté entre la décennie 1970 et 2005. Environ quatre cent vingt trois fiches sont retournées pour exploitation. Le dépouillement à l'aide du logiciel 'Access' a permis d'obtenir le répertoire des métiers/fonctions et les besoins en formation de base correspondants. La présente communication porte essentiellement sur le référentiel des métiers/fonctions qui est un document au service des acteurs dont les enseignants de l'institution de formation, les jeunes étudiants en quête de profil professionnel, les Ingénieurs Agronomes en quête de reconversion professionnelle et les employeurs des secteurs privé et public.

3) Analyse de la situation professionnelle des Ingénieurs Agronomes formés à la FSA

D'une façon générale, les entreprises ou secteurs dans lesquels travaillent les Agronomes n'augurent pas nécessairement de la variabilité des fonctions ou métiers exercés. Il est donc erroné de confondre fonctions, métiers, postes, entreprises et secteurs d'activités. En effet, les métiers ou fonctions sont multiples, même au sein d'une entreprise. Il faut noter que les postes occupés au sein de l'entreprise sont encore plus variés. Toutefois, si entre 'fonctions/métiers' et 'entreprise ou secteur d'activité', la démarcation est évidente, il n'en est pas de même entre 'fonctions/métiers et postes'. C'est pourquoi, la distinction sera faite entre les postes occupés et les métiers exercés dans les entreprises d'accueil ou dans les divers secteurs d'activités.

- *un métier, dans un secteur d'activité donné, décrit ce qui est commun (en général 80%) à un ensemble de postes dont les activités principales sont de même nature et mettent en œuvre des compétences communes;*
- *un poste donné a ses particularités liées à l'entreprise elle-même (son organisation, sa culture, ses enjeux et ses contraintes...), à la localisation géographique, l'histoire... Au-delà des dénominations elles-mêmes qui varient souvent, le contenu d'un poste donné d'une entreprise à l'autre n'est donc pas complètement identique. Il est rare qu'un poste soit équivalent à un seul métier, mais souvent à deux, voire plusieurs métiers différents (CIP 2003: 3).*

Cette nuance paraît fondamentale pour permettre la compréhension des résultats d'enquête présentés ultérieurement, d'une part. La nature des fonctions ou métiers et leur évolution dans le temps doivent aussi être prises comme des données d'intérêt, d'autre part. En effet, les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA/UAC disposent d'un savoir faire dynamique et opérationnel leur permettant d'exécuter des missions et des tâches déterminées. Ils ont également un bagage scientifique à la fois large et approfondi ainsi qu'une culture générale consistante. Ce savoir faire leur permet d'envisager les problématiques avec recul et esprit critique, marquant et faisant évoluer leur métier, voire créant des façons de faire selon leur dynamique propre, leur personnalité et leurs idées.

3.1) Secteurs d'activités/d'accueil et Fonctions/Métiers exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA

Le tableau 1 présente, dans la première colonne, les différents secteurs d'activité, et dans la seconde colonne, les fonctions ou postes occupés par les Agronomes formés à la FSA.

² Il est instructif de noter que la mission d'information constituée d'un enseignant et d'un administratif a bénéficié du concours financier du 'SCAC' de l'Ambassade de France, alors que la réalisation du référentiel des métiers/fonctions exercés par les Ingénieurs Agronomes a obtenu un financement du Projet d'Appui à la Formation des Programmes d'Enseignement Supérieur (PAFPES) logé également à l'Ambassade de France.

En ce qui concerne les structures d'accueil ou secteurs employeurs des Agronomes formés à la FSA, il faut noter environ onze catégories (voir tableau 2). Le poids ou la fréquence d'apparition de ces structures pour l'ensemble des Agronomes enquêtés sera analysé ultérieurement.

Quant aux fonctions ou postes occupés, il a été dénombré environ huit catégories. Il faut noter ici que l'enquête de recensement des Agronomes de la FSA ne donne pas des définitions exactes de fonctions ou métiers, mais plutôt les postes occupés. C'est ici le lieu de déplorer le déficit de nomenclature de métiers ou de fonctions qui rend la tâche très difficile même aux concernés lorsqu'il est question pour eux de décrire la fonctions ou le métier quotidien exercé.

Tableau 1 : Liste des secteurs d'activités et des Fonctions occupées par les Agronomes formés à la FSA en 2005

Secteurs d'activité	Fonctions ou métiers
<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise privée • Administration publique • Entreprise semi-publique • Collectivité locale • Profession libérale • Entreprise propre • ONG nationale • ONG internationale • Organisation professionnelle • Coopérative • Organisme international • Autres 	<p>Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistant de recherche • (Nutrition - Sociologie rurale - Economie rurale - Production animale - Production végétale – etc.) • Chercheur • (Volet amélioration variétale - Volet agronomie -Volet socio économie - Volet production animale, etc.) • Membre équipe Recherche - Développement <p>Enseignement - Recherche (Professeur - Maître de Conférence - Maître assistant - Professeur assistant - Assistant stagiaire – Enseignant - Professeur certifié des CETA et du LAMS – etc.)</p> <p>Direction, Coordination de Programmes et de Projets de Recherche et de Développement (Directeur - Directeur Adjoint – Coordonnateur -Coordonnateur Adjoint - Responsable d'Antenne de recherche - Responsable de Développement Expérimental -Responsable de volet de Recherche - Chargé de Programme de Recherche - Chef d'unité ou d'Antenne ou Cellule de Recherche - Responsable d'Enquête socio-économique - Chargé de programme de Développement en éducation nutritionnelle, en Information Communication – Assistant chargé de programme de Développement - Responsable de Volet ou de Programme agricole - Responsable de Zone de Projet - Chef cellule Encadrement Participatif - Superviseur de Programme de Développement – etc.)</p> <p>Etudes et Consultations (Consultant national – Consultant - Consultant associé - Conseiller technique - Chef mission auprès de - Chargé de mission - Assistant de Direction - Assistant du Coordonnateur - Membre de commission technique – Biométricien – etc.)</p> <p>Technique d'appui au niveau des structures (techniciens d'appui dans les structures) (Chef service - Chef division - Cadre technique - Responsable suivi et évaluation – Formateur - Technicien spécialisé en nutrition, en production animale, en production végétale - animateur principal - Chef équipe pluridisciplinaire - Agent d'appui Gestion des ressources naturelles – Inspecteur-Vérificateur – Aménagiste - Spécialiste de Suivi - Evaluation d'ONG - Assistant technique Elevage – Formation – etc.)</p> <p>Entreprenariat Agricole (Exploitant agricole, Agro-alimentaire, Commercial et Marketing) (Exploitant agricole - Promoteur d'Entreprise de transformation de produits agricoles - Technicien commercial - Chargé de marketing et de commercialisation - Délégué médical en nutrition infantile – etc.)</p> <p>Autres (Doctorant)</p>

Source: Compilé à partir de l'enquête de recensement des Ingénieurs Agronomes formés à la FSA (2005)

3.2) Analyse approfondie des structures d'accueil ou secteurs employeurs et des fonctions ou métiers exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA

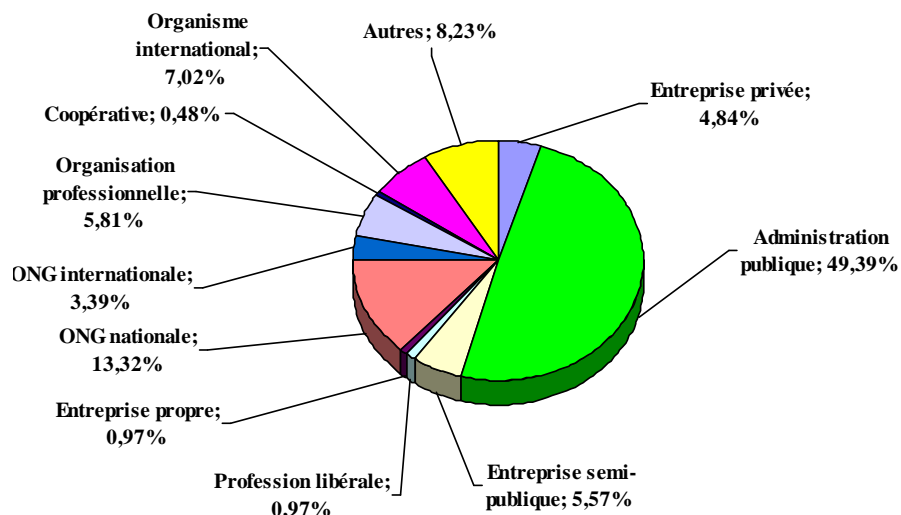
3.2.1) Où travaillent les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA ?

Le camembert 1 donne le poids ou la fréquence d'apparition des structures ou secteurs d'accueil des Ingénieurs Agronomes formés à la FSA. Il apparaît donc que l'administration publique est le plus gros employeur des Agronomes formés à la FSA. En effet, environ 49% des Agronomes travaillent comme Agents permanents de l'Etat au Bénin. Il est à noter que le pourcentage ainsi recensé est sous-estimé, car ceux des Agronomes contractuels émargeant au budget national ne figurent pas dans la catégorie de l'administration publique.

Les secteurs les moins pourvoyeurs d'emploi aux Agronomes sont ceux de la profession libérale et de l'entreprise propre. Ces deux secteurs combinés ont une fréquence faible, car les Agronomes formés à la FSA franchissent encore difficilement le pas, soit pour se mettre à leur propre compte ou à un compte autrui.

Les ONGs nationales ou internationales sont également pourvoyeuses d'emploi dans l'ordre respectif de 13,32% et 3,39%. Il faut noter que la plupart des Ingénieurs Agronomes recherchent la garantie d'emploi ; ceci les amène à opter pour des structures pouvant garantir la pérennité d'emploi en lieu et place de la précarité que l'on retrouve dans l'auto-emploi ou la profession libérale.

Camembert 1: Où Travaillent les Agronomes formés à la FSA

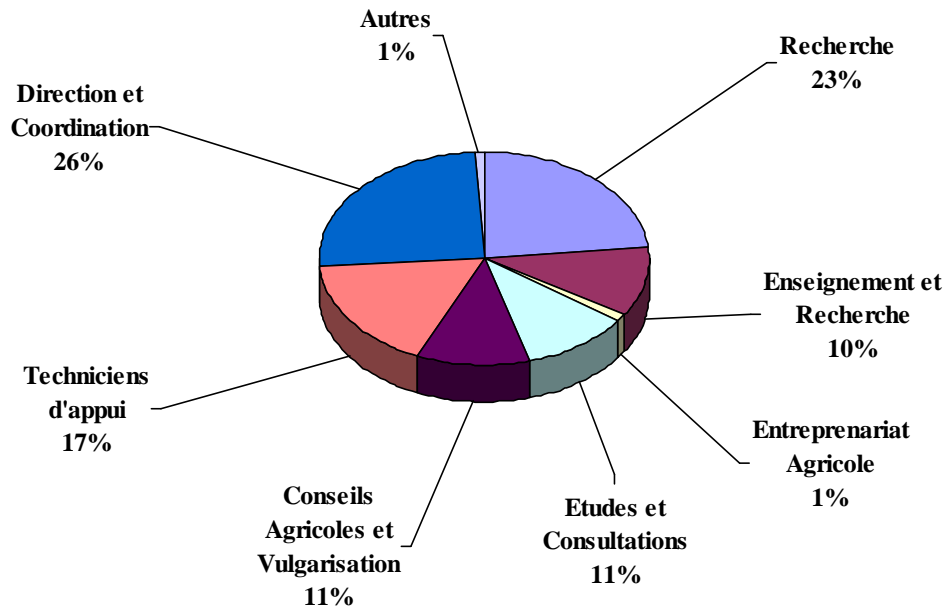


3.2.2) Que font les Agronomes formés à la FSA ?

Selon le camembert 2, la grande majorité des Agronomes formés à la FSA est occupée dans les fonctions de 'coordination et de direction de projets et programmes' (26%). Toutefois, la balance est en défaveur du secteur public en ce qui concerne les secteurs d'occupation des Ingénieurs Agronomes formés à la FSA. La fonction d'occupation qui suit est celle de la 'recherche' (23%), où il est observé un équilibre relatif entre les deux groupes de secteurs d'accueil. La fonction de 'techniciens d'appui' (17%) vient en troisième position avec un biais pour le secteur public. En effet, le secteur public utilise plus de cadres techniques cumulant les fonctions techniques avec celles administratives que les secteurs privé et autres. La fonction de 'conseils agricoles et vulgarisation' se trouve au quatrième rang (11%), offrant une ascendance aux secteurs privé et autres qu'au secteur public. Il est instructif de rappeler que les associations inter-professionnelles du coton recrutent à elles seules plus d'Ingénieurs Agronomes qu'il y en a effectivement de disponible pour les 'conseils agricoles et vulgarisation' dans le secteur public.

La fonction des 'études et consultations' (11%) relève de la profession libérale, justifiant pourquoi l'effectif des Ingénieurs Agronomes est moins élevé dans le secteur public que les secteurs privé et autres.

Camembert 2: Que font les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA ?

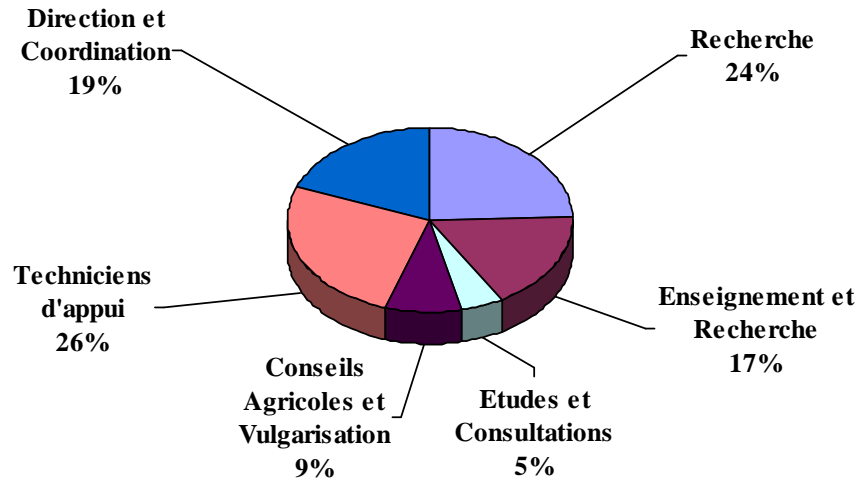


La fonction de l'enseignement et recherche' (10%), en revanche, a un effectif plus élevé dans le secteur public que dans les secteurs privé et autres. En effet, ce domaine complète la liste obtenue en déclinant les objectifs pédagogiques visés par la FSA sous forme de fonctions/métiers (FSA/UAC, 2002). Les Agronomes formés à la FSA ne sont pas normalement ciblés pour exercer la fonction enseignante. Cependant, il a été noté une forte propension de leur part à poursuivre les études supérieures et à intégrer plus tard la fonction enseignante. Or, le secteur public a joué jusque dans un passé récent un rôle de monopole dans la gestion des enseignements supérieurs au Bénin. Ceci justifie le rôle prépondérant que laisse entrevoir l'effectif relativement élevé des Ingénieurs Agronomes formés à la FSA dans le domaine de l'enseignement et recherche', et plus exactement dans le secteur public.

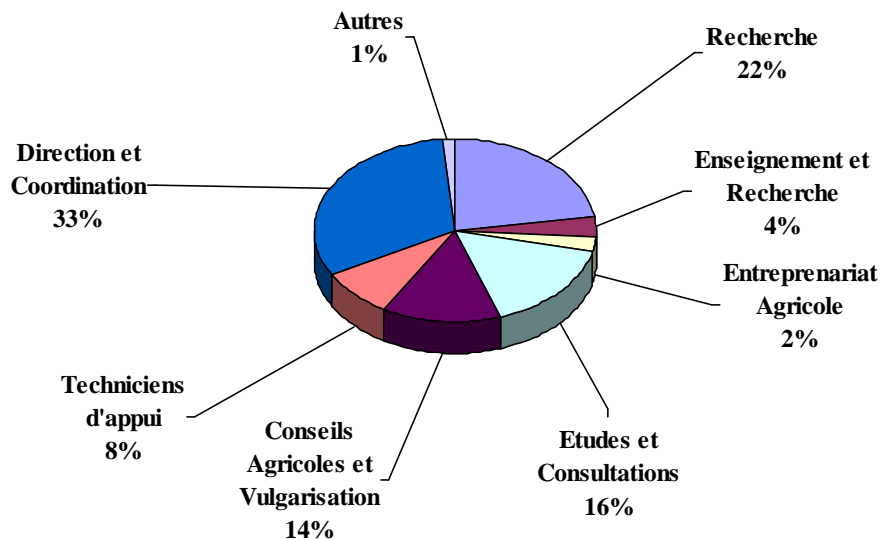
Il apparaît un équilibre relatif entre le secteur public et les secteurs privé et autres. En effet, depuis les premiers Ingénieurs Agronomes sortis de la Faculté au cours de la décennie 1970 jusqu'en 1986, l'Etat a systématiquement recruté les sortants, exception faite de ceux qui pour une raison ou une autre n'ont pas souhaité être recrutés par l'Etat. On constate également que depuis 1986 à nos jours, il y a eu plus d'Ingénieurs Agronomes formés à la Faculté que par le passé. Ceci suggère une ascendance des secteurs privé et autres comme structures d'accueil des Ingénieurs Agronomes sur le secteur public. Cependant, un nombre de plus en plus élevé d'entre eux émargent sur le budget national en tant que contractuels.

La répartition des Ingénieurs Agronomes formés à la FSA par fonction ou métier occulte la différenciation interne de ces fonctions par secteur (public, privé et autre). Alors, une répartition de ces Ingénieurs Agronomes par fonction dans chaque type de secteur renseignera mieux sur les disparités intra-sectorielles.

Camembert 3: Que font les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA dans le Secteur Public?



Camembert 4: Que font les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA dans les secteurs autres que le secteur public ?



Selon le camembert 3, la fonction la plus prépondérante dans le secteur public est celle de 'Techniciens d'appui' (26%), alors que celle qui suit est la 'Recherche' (24%). La fonction 'Direction et coordination des projets et programmes' vient au troisième rang (19%). La fonction d' 'Enseignement et recherche' occupe le quatrième rang (17%). Enfin, les fonctions 'Conseils agricoles et vulgarisation' et 'Etudes et consultations' occupent respectivement les cinquième (9%) et sixième (5%) rangs.

Une fonction non moins importante est celle de la coordination à différents niveaux, surtout des actions de développement des ONGs nationales ou internationales. Ce rôle revient également aux Agronomes qui sont dans le secteur public (19% ci-dessus) appelés à la coordination des grands projets de développement négociés par l'Etat avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Dans les

secteurs autres que le public (voir camembert 4), la fonction 'Direction et coordination' occupe la première place (33%), alors que la deuxième place est occupée par la 'Recherche' (22%).

Les fonctions 'Etudes et consultations' et 'Conseils agricoles et vulgarisation' occupent respectivement les troisième (16%) et quatrième (14%) places dans ce secteur. Dans une moindre mesure, les fonctions respectives de 'Techniciens d'appui' et 'Enseignement et recherche' occupent les cinquième (8%) et sixième (4%) positions. Enfin, les fonctions 'Entreprenariat agricole' et 'Autres' occupent respectivement les 2% et 1% des effectifs d'agronomes de la FSA enquêtés.

Somme toute, la fonction 'Direction et coordination' qui occupe le premier rang dans les secteurs autres que le public est reléguée au troisième rang dans le secteur public. De même, la fonction 'Techniciens d'appui' qui occupe le premier rang dans le secteur public est reléguée au cinquième rang dans les secteurs autres que le public. Toutefois, est-il instructif de noter que la fonction 'Recherche' occupe le même second rang dans les deux types de secteurs d'accueil.

L'administration publique s'étant révélée le plus gros pourvoyeur d'emplois aux Agronomes formés à la FSA, est-il évident de constater une fréquence très élevée des fonctions ou postes occupés dans la 'Direction ou la coordination'. Cette répartition plus ou moins excentrée vers les fonctions de conception, communication, coordination et de prise de décision peut être expliquée par le niveau élevé généralement admis auxdits Ingénieurs Agronomes. En effet, si les objectifs pédagogiques des modules de cours et de stages intégrés ne permettent pas de former des administrateurs de développement rural rompus à la tâche, c'est-à-dire des décideurs et communicateurs avertis ; il n'en demeure pas moins que l'enquête a révélé la nécessité de compléter la formation initiale donnée avec des formations continues dans des domaines relativement pointus.

Une fonction rarement occupée par les Agronomes formés à la FSA est celle de l' 'Entreprenariat agricole'. Ceci corrobore la faible fréquence obtenue pour le secteur d'activité lié à l' 'Entreprise propre' (0,97% ci-dessus). C'est donc un domaine qui reste encore à explorer, car les résultats faibles observés interpellent tous les acteurs dont les Agronomes au premier chef et les acteurs de la formation au niveau de la FSA. En effet, les mécanismes devant concourir à l'auto emploi des Agronomes dépendent non seulement de la formation donnée, mais aussi des intéressés et de l'environnement institutionnel et réglementaire.

4) Conclusion

Le référentiel des métiers/fonctions exercés par les Ingénieurs Agronomes formés à la FSA/UAC est un document au service des acteurs dont les enseignants de l'institution de formation, les jeunes étudiants en quête de profil professionnel, les Ingénieurs Agronomes en quête de reconversion professionnelle et les employeurs des secteurs privé et public. En effet, ce document servira les uns et les autres comme :

- base de comparaison des profils professionnels offerts à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi, et par ricochet comme base de données d'enquêtes pour l'adaptation des programmes pédagogiques aux besoins réels du marché d'emploi ;
- base de référence à partir de laquelle les jeunes étudiants entrant ou aspirant à la formation à la Faculté forgeront leur idée d'un profil professionnel futur ;
- base de référence aux Ingénieurs Agronomes déjà sur le marché d'emploi et en quête de reconversion professionnelle, et par ricochet comme base des exigences en savoir, savoir faire et savoir être pour y accéder ; et,
- guide de recrutement aux employeurs des secteurs privé et public, tout en servant de base du dialogue attendu entre offreurs et demandeurs de formation agricole et rurale.

Références

FSA/UAC 2002 Informations Générales, Pédagogiques et Scientifiques, Centre Universitaire d'Abomey-Calavi

Cellule Insertion Professionnelle (CIP) 2003 Référentiel Métiers 2001-2003, Pôle Agronomique de Rennes - Pôle d'Enseignement Supérieur et de Recherche Agronomique de Rennes ; Rennes